

Un projet pour l'école des Trois rives

Le projet Récréations

La Communauté de communes (CDC) de la vallée de la Haute Sarthe s'est réunie mardi. Son président, Christophe de Balorre, a soumis la candidature de l'école des Trois rives, à Hauterive, au projet Récréations lancé par le Parc naturel régional Normandie-Maine.

Ce projet vise à « végétaliser les cours de récréation et à les rendre plus accueillantes ». Le parc naturel envisage entre autres de « concevoir des cours de récréation ludiques adaptées à toutes et à tous pour augmenter le bien-être des enfants, la mixité d'usage et l'inclusivité ». À l'heure actuelle, les écoles de dix-huit communes sont éligibles, dont deux dans la vallée de la Haute Sarthe.

Des travaux à la salle Daniel-Rouault

Le plan de financement du projet de réhabilitation de la salle Daniel-Rouault, au Mêle-sur-Sarthe, a été proposé. Il comprend la motorisation d'une perche fixe, une table son, un éclairage en Led de la salle, la sonorisation, la console lumière, les câbles lumières, les fauteuils escamotables, le coût de la commission de sécurité en fin de travaux et celui des prises. Pour un total de quelque 97 000 € dont 50 000 € restants à charge de la communauté de communes.

Droit de place à la base de loisirs

Le droit de place, à la base de loisirs du pays mêlois a été fixé pour les gros manèges à 90 € la journée pour les camions commerciaux et à 55 € pour les autres commerces.

La location à titre privatif de l'espace de loisirs, en dehors de la saison estivale, est fixée à 110 € la demi-journée, avec une caution de 500 €.

Padel tennis

Le conseil a validé le plan de financement pour la création de deux terrains de padel tennis et donné l'autorisation au président de solliciter une aide départementale, pour un projet s'élevant à quelque 200 000 €.